

ARRETE MUNICIPAL PERMANENT
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
A L'INTERIEUR DU PERIMETRE DE LA COMMUNE

N°26-011

Monsieur Christian SERVANT, Maire de la ville de Saint Priest en Jarez

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la demande en date du 20 janvier 2026, présentée par l'entreprise **ERT TECHNOLOGIES**, avenue Louis Blériot 69680 Chassieu, agissant pour le compte de la commune, déclare pouvoir intervenir à tout moment sur les **réseaux de de chambre télécom pour raccordement à la fibre optique pour l'année 2026**.
- Considérant que par mesure de sécurité, il y a lieu d'interdire le stationnement et de réglementer la circulation des véhicules au droit des chantiers,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Le stationnement et la circulation de tous véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise **ERT TECHNOLOGIES** sont interdits sur l'ensemble des voies situées à l'intérieur du périmètre de la commune pour l'année 2026. Toutes les mesures devront être prises par cette entreprise, pour assurer la sécurité des piétons, l'accès aux propriétés riveraines, ainsi que l'accès aux véhicules de secours.

ARTICLE 2

La signalisation nécessaire à l'application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de l'entreprise **ERT TECHNOLOGIES**.

ARTICLE 3

L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier.

Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

ARTICLE 4

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 5

Le Directeur Général des Services de la Ville de Saint-Priest-en-Jarez, Monsieur le Contrôleur Général, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Loire et la Police Municipale seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

À Saint Priest en Jarez,
Le 22 janvier 2026,

Le Maire
Christian SERVANT.



42270 LOIRE